

Lyon, le 26 février 2025

Objet : Information importante concernant votre facture d'hospitalisation

Madame, Monsieur

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement pour prendre soin de votre santé.

Nous tenons à vous informer que l'établissement est actuellement dans l'attente de la publication des nouveaux tarifs 2025 applicable au 1^{er} mars 2025 pour tous les prestations et actes médicaux d'ici fin avril 2025 par le ministère de la Santé.

Dans l'attente de ces nouveaux tarifs qui évoluent chaque année, nous ne sommes pas en mesure d'établir votre facture avec précision. Il est impossible d'émettre cette facture sans ces nouveaux éléments.

Il n'y aura aucune transmission aux CPAMs et aucun décompte ne vous sera transmis sur votre compte améli, ce qui retardera le remboursement de **certaines mutuelles**.

C'est pourquoi, nous mettons tout en œuvre pour vous faire parvenir votre facture dès que les tarifs seront officiellement communiqués, ce qui devrait avoir lieu d'ici la fin du mois d'avril / début mai.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience et restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Cordialement,

Clinique du Parc Lyon
155 Boulevard de Stalingrad, 69006 Lyon